

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

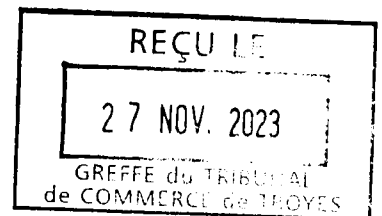
Numéro de gestion : 1994 B 00447 Numéro SIREN : 399 178 813 Nom ou dénomination : ADPS FORMATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2024 sous le numéro de dépôt 330

330

ADPS FORMATION

DEPOT COMPTES 2022



Bilan Actif

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	112 137	61 624	50 512	35 531
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	55 504		55 504	25 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	167 641	61 624	106 017	60 531
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Equipements techniques(mat.pédagogique)	86 951	86 607	344	625
Autres immobilisations corporelles	47 839	23 633	24 206	9 770
Immobilisations en cours				131 655
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	134 790	110 240	24 550	142 050
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	50 052		50 052	50 052
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	50 052		50 052	50 052
ACTIF IMMOBILISÉ	352 483	171 865	180 618	252 632
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	11 012		11 012	
Créances clients et comptes rattachés	1 187 019	4 704	1 182 316	623 341
Autres créances				
Produits à recevoir sur conventions de formations				
Divers	36 545		36 545	45 215
TOTAL créances :	1 234 576	4 704	1 229 872	668 556
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	69 354		69 354	174 939
Charges constatées d'avance	9 493		9 493	3 618
TOTAL disponibilités et divers :	78 847		78 847	178 557
ACTIF CIRCULANT	1 313 422	4 704	1 308 719	847 113
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	1 665 905	176 568	1 489 337	1 099 746

Bilan Passif

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 145 940	145 940	145 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	7 867	7 867
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	14 906	(14 799)
Résultat de l'exercice	77 213	29 705
TOTAL situation nette :	245 925	168 713
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	245 925	168 713

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	9 187	10 761
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 187	10 761

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	264 452	270 000
Emprunts et dettes financières divers	397 167	147 693
TOTAL dettes financières :	661 619	417 693
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	19 727	15 441
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (autres que formation)	287 959	289 486
Dettes fournisseurs de formation	7 091	22 616
Dettes fiscales et sociales	236 304	150 892
Fonds reçus sur conventions de formations non encore utilisées		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 524	24 145
TOTAL dettes diverses :	552 879	487 139
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
DETTES	1 234 225	920 273

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	1 489 337	1 099 746
----------------------	------------------	------------------

Compte de Resultat (Première Partie)

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	21 186		21 186	20 355
Prestations de service				
Prestations de formation :				
Produits entreprises	173 673		173 673	271 307
Produits organismes collecteurs	343 370		343 370	120 193
Produit Pouvoirs Publics	272 404		272 404	153 862
Produits particuliers	9 757		6 469	5 368
Produits autres organismes de formation	18 486		18 486	
Autres produits de la formation	162 278		3 373	12 914
Autres productions vendues :	534 255		696 533	329 564
Chiffres d'affaires nets	1 535 410		1 535 499	913 565
Production stockée				
Production immobilisée			30 504	25 000
Subventions d'exploitation				3 888
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 159	1 081
Autres produits			48	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 568 211	943 539
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			259	599
Achats de prestations de formation en sous traitance]				
Autres achats et charges externes			740 177	286 424
TOTAL charges externes :			740 437	287 023
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			26 591	25 625
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements (voir annexe 1)			500 914	435 863
Charges sociales			180 409	157 907
TOTAL charges de personnel :			681 323	593 770
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 654	4 494
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 660	499
Dotations aux provisions pour risques et charges			40	2 288
TOTAL dotations d'exploitation :			24 354	7 280
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			6	7
CHARGES D'EXPLOITATION			1 472 710	913 705
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			95 501	29 834

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	95 501	29 834
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 591	130
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 591	130
RÉSULTAT FINANCIER	(5 591)	(130)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	89 910	29 705
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	99	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	99	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 067	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	4 067	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 968)	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	8 729	
TOTAL DES PRODUITS	1 568 310	943 539
TOTAL DES CHARGES	1 491 097	913 835
BÉNÉFICE OU PERTE	77 213	29 705

ADPS FORMATION
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 145 940 euros
Siège social : 18 Avenue des Lombards
10000 TROYES
399 178 813 RCS TROYES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

Le 30 juin 2023, au siège social,

L'Association A.A.D.P.S.F.P. dont le siège est 18 Avenue des Lombards, 10000 TROYES,

Propriétaire de la totalité des 14 594 parts sociales de 10 euros chacune, composant le capital social de la Société ADPS FORMATION.

Associé unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Gérant non associé,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Francis BECARD, Gérant non associé.

Ces documents ont été tenus au siège social à la disposition du Commissaire aux comptes dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels de l'exercice, le rapport de gestion et le rapport général du Commissaire aux comptes ont été adressés à l'Associé unique, dans les cinq mois de la clôture de l'exercice.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés ; lesdits comptes se soldant par un résultat bénéficiaire de 77 213 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39- 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 77 213 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	77 213 euros
Report à nouveau antérieur	14 906 euros

AFFECTATION

A la réserve légale, soit	6.727 euros
Au Report à nouveau, soit	70.486 euros
Pour le porter de 14 906 euros à 85.392 euros	

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

CLOTURE

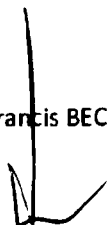
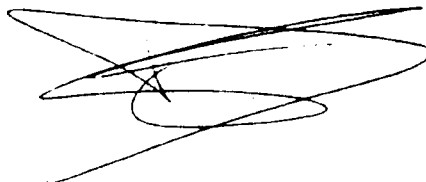
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et le Gérant, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

L'Associé unique

Association Association A.A.D.P.S.F.P.

La Gérance

Monsieur Francis BECARD





KPMG SA
42 rue de la Paix
10000 Troyes

ADPS Formation E.U.R.L.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ADPS Formation E.U.R.L.

18 Avenue des Lombards - 10000 TROYES

KPMG SA : société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris sous le n° 14 30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
42 rue de la Paix
10000 Troyes

ADPS Formation E.U.R.L.

18 Avenue des Lombards - 10000 TROYES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société ADPS Formation E.U.R.L.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADPS Formation E.U.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Troyes, le 30 juin 2023

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédérique Céleste', written over a horizontal line.

Frédérique Céleste

Associée

Bilan Actif

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	112 137	61 624	50 512	35 531
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	55 504		55 504	25 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	167 641	61 624	106 017	60 531
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Equipements techniques(mat.pédagogique)	86 951	86 607	344	625
Autres immobilisations corporelles	47 839	23 633	24 206	9 770
Immobilisations en cours				131 655
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	134 790	110 240	24 550	142 050
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	50 052		50 052	50 052
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières :	50 052		50 052	50 052
ACTIF IMMOBILISÉ	352 483	171 865	180 618	252 632
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	11 012		11 012	
Créances clients et comptes rattachés	1 187 019	4 704	1 182 316	623 341
Autres créances				
Produits à recevoir sur conventions de formations				
Divers	36 545		36 545	45 215
TOTAL créances :	1 234 576	4 704	1 229 872	668 556
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	69 354		69 354	174 939
Charges constatées d'avance	9 493		9 493	3 618
TOTAL disponibilités et divers :	78 847		78 847	178 557
ACTIF CIRCULANT	1 313 422	4 704	1 308 719	847 113
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	1 665 905	176 568	1 489 337	1 099 746

Bilan Passif

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 145 940	145 940	145 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	7 867	7 867
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	14 908	(14 799)
Résultat de l'exercice	77 213	29 705
TOTAL situation nette :	245 925	168 713
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	245 925	168 713

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	9 187	10 761
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 187	10 761

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	264 452	270 000
Emprunts et dettes financières divers	397 167	147 693
TOTAL dettes financières :	661 619	417 693
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	19 727	15 441
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (autres que formation)	287 959	289 486
Dettes fournisseurs de formation	7 091	22 616
Dettes fiscales et sociales	236 304	150 892
Fonds reçus sur conventions de formations non encore utilisées		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 524	24 145
TOTAL dettes diverses :	552 879	487 139
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
DETTES	1 234 225	920 273

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL 1 489 337 1 099 746

Compte de Resultat (Première Partie)

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	21 186		21 186	20 355
Prestations de service				
Prestations de formation :				
Produits entreprises	173 673		173 673	271 307
Produits organismes collecteurs	343 370		343 370	120 193
Produit Pouvoirs Publics	272 404		272 404	153 862
Produits particuliers	9 757		6 469	5 368
Produits autres organismes de formation	18 486		18 486	
Autres produits de la formation	162 278		3 373	12 914
Autres productions vendues :	534 255		696 533	329 564
Chiffres d'affaires nets	1 535 410		1 535 499	913 565
Production stockée			30 504	25 000
Production immobilisée				3 888
Subventions d'exploitation			2 159	1 081
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			48	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 568 211	943 539
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			259	599
Achats de prestations de formation en sous traitance]				
Autres achats et charges externes			740 177	286 424
TOTAL charges externes :			740 437	287 023
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			26 591	25 625
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements (voir annexe 1)			500 914	435 863
Charges sociales			180 409	157 907
TOTAL charges de personnel :			681 323	593 770
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 654	4 494
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 660	499
Dotations aux provisions pour risques et charges			40	2 288
TOTAL dotations d'exploitation :			24 354	7 280
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			6	7
CHARGES D'EXPLOITATION			1 472 710	913 705
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			95 601	29 834

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADPS FORMATION

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	95 501	29 834
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 591	130
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 591	130
RÉSULTAT FINANCIER	(5 591)	(130)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	89 910	29 705
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	99	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	99	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 067	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	4 067	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 968)	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	8 729	
TOTAL DES PRODUITS	1 568 310	943 539
TOTAL DES CHARGES	1 491 097	913 835
BÉNÉFICE OU PERTE	77 213	29 705



Point n° 1 - Evènements principaux de l'exercice :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale. A ce stade néanmoins, ADPS Formation n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers, ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Point n° 2 – Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant notamment de l'arrêté du 2 août 1995 relatif à l'application des adaptations professionnelles du plan comptable général aux dispensateurs de formation professionnelle de droit privé.

La société a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n° 99-01 au titre des règles de la comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaire en nature.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

2. Informations financières

Bilan ACTIF

Point n° 3 - Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux :

Se référer aux tableaux 2054 et 2055 de la liasse fiscale (ci-joints).

Point n° 4 - Immobilisations corporelles. Mouvements principaux :

Se référer aux tableaux 2054 et 2055 de la liasse fiscale (ci-joints)

Point n° 5 - Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation :

Type d'immobilisations	Mode	Durée
- Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
- Matériel et outillage.....	Linéaire	2 à 5 ans
- Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
- Matériel de transport.....	Linéaire	5 ans
- Matériel de bureau.....	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Point n° 6 – Effets escomptés :

Néant.

Point n° 7 – Créances cédées en garantie (DAILLY) :

Néant.

Point n° 8 – Actif circulant – Classement par échéance :

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est majoritairement inférieure à un an. Nous constatons uniquement 12 218€ de créances douteuses datant de plus d'un an.

Bilan PASSIF

Point n° 9 – Capital :

	Nombre de parts	Valeur unitaire	GLOBAL
- Position au début d'exercice	14.594	10	145.940 €
- Position en fin d'exercice	14.594	10	145.940 €

Point n°10 – Variation des capitaux propres :

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Capital	145 940			145 940
Écart de réévaluations				
Réserves	7 867			7 867
Report à nouveau	(14 799)	29 705		14 906
Résultat comptable de l'exercice	29 705	77 213	29 705	77 213
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	168 713	106 918	29 705	245 926

Point n° 11 - Provisions pour risques et charges :

Se référer au tableau 2056 de la liasse fiscale (ci-joint).

Point n° 12 - Dettes – Classement par échéance :

Se référer au tableau 2057 de la liasse fiscale (ci-joint).

Informations financières

Point n° 13 - Ventilation du chiffre d'affaires :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 août 1995 relatif à l'application des adaptations professionnelles du Plan Comptable Général aux dispensateurs de formation professionnelle de droit privé, les produits sont ventilés selon les secteurs d'activités d'origine.

Point n° 14 - Ventilation de l'effectif moyen équivalent temps plein :

Catégories professionnelles	Personnes
- Cadres	4
- Agents de maîtrise et Techniciens	10
- Employés	0
Total.....	14

Point n° 15 – Honoraires du commissaire aux comptes :

Sur l'exercice 2022, les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 7 800 € HT.

Point n° 16 - Engagements financiers

Intitulés	Montant
- Convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	NEANT
- Sûretés réelles accordées	NEANT
- Crédit-bail	NEANT
- Effets escomptés non échus	NEANT
- Créances cédées	NEANT

Point n°17 - Engagements en matière de retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite est évalué à 9 187€ en date du 31/12/2022. Ce montant est obtenu par actualisation des engagements déterminés en prenant en compte la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 65 ans.

Point n° 18 - Informations à caractère fiscal

Il a été décidé par l'Assemblée Générale du 23 décembre 2003 de créer une convention d'intégration fiscale avec l'Association **Groupe ADPS** avec effet au 01/01/2004.

Cette convention a été signée le 09 avril 2004.

Depuis le 01 janvier 2004, l'Association mère **Groupe ADPS** est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés au regard de l'Administration Fiscale.

Néant.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2023

(Ne pas reporter le montant des totaux)

Désignation de l'entreprise : ADPS FORMATION										Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1	Constructives à une réévaluation postérieure au cours de l'exercice ou résultats d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virlements de poste à poste	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	109 117	KE		KF	58 524
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	86 951	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 043	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	24 026	LC		LD	20 770
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	131 655	LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	245 675	LO		LP	20 770
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	50 052	IU		IV	
	TOTAL IV					LQ	50 052	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	404 843	OH		OJ	79 294
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		par virlement de poste à poste		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gènes, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	86 951
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gènes, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	3 043
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	44 796
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	131 655	NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III					IY		NG	131 655	NH	134 790
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	50 052
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	50 052
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	131 655	ØL	352 483

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise ADPS FORMATION										Neant ☐				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles		PE	48 585	PF	13 039	PG		PH	61 624					
TOTAL I		RK	48 585	RM	13 039	RN		RO	61 624					
Terrains		PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU						
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	86 327	QA	281	QB		QC	86 607					
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	3 043	QE		QF		QG	3 043					
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 256	QM	6 334	QN		QO	20 590					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL II		QU	103 625	QV	6 615	QW		QX	110 240					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	152 211	OP	19 654	OQ		OR	171 865					
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NI						NM						NO	
TOTAL III														
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général des valeurs (NP + NQ + NR)	NW			Total général des valeurs (NS + NT + NU)		NY		Total général des valeurs (NW + NY)		NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ADPS FORMATION		Néant ☐		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	10 761 4Y	40 4Z	1 613 5A	9 187
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	10 761 TV	40 TW	1 613 TX	9 187
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (I) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	590 6U	4 660 6V	546 6W	4 704
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	590 TY	4 660 TZ	546 UA	4 704
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	11 350 UB	4 700 UC	2 159 UD	13 891
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	4 700 UF	2 159		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ADPS FORMATION										Néant ☐	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	50 052	UR		US	50 052		
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	12 210					12 210	
	Autres créances clients			UX	1 174 801		1 174 801				
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée*) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1		1				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 512		24 512				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	11		11				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	23 033		23 033				
	Charges constatées d'avance			VS	9 493		9 493				
TOTAUX			VT	1 294 120	VU	1 231 850	VV	62 270			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'un an à l'origine		VH	264 452		264 452					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	295 051		295 051					
Personnel et comptes rattachés			8C	7 727		7 727					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	48 018		48 018					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	175 022		175 022					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 537		5 537					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	397 167		397 167					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	41 251		41 251					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	1 234 225	VZ	969 773		264 452			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ADPS FORMATION

2022

TABLEAU I

Ressources de l'organisme

ORIGINE DES FONDS	Montant 2022		Montant 2021	
	EN EUROS	EN %	EN EUROS	EN %
I. RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATION POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS				
Entreprises	173 673	21,50%	271 307	48,13%
Etats, collectivités locales, établissements publics				
Entreprises :				
. Via organismes collecteurs (FPC)	343 370	42,50%	120 193	21,32%
. Via Fongecif				
Via OMA				
Via FAF				
Particuliers			5 368	0,95%
Sous total I	517 044	64,00%	396 869	70,41%
II. RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS				
Instances européennes	-		-	
Etats	272 404	33,72%	141 647	25,13%
Région			12 216	2,17%
Autres collectivités Territoriales				
Sous total II	272 404	33,72%	153 862	27,30%
III. AUTRES				
Organismes de formation				
Autres ressources	18 486	2,29%	12 914	2,29%
Sous total III	18 486	2,29%	12 914	2,29%
TOTAL DES RESSOURCES	807 934	100,00%	563 645	100,00%

ADPS FORMATION 2022

TABLEAU II

Décomposition des action de formation par finalité

FINALITE DES ACTIONS	Montant 2022			
	2022		2021	
	EN EUROS	EN %	EN EUROS	EN %
Diplômantes (1)		0,00%		0,00%
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	807 934	100,00%	563 645	100,00%
Insertion sociale		0,00%		0,00%
TOTAL	807 934	100,00%	563 645	100,00%

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches, certificat d'entreprise, attestations

ADPS FORMATION

TABEAU III - CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Solde de début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Pénalité	Solde en fin d'exercice
TOTAUX	272 404		272 404		
CAPEB - ITALIEN DEBUTANT	1 558		1 558		
IGPDE - Formation en langues, à distance	5 334		5 334		
M RELOUAD - ANGLAIS USUEL A1+ FAUX DEBUTANT	651		651		
M BOSSEAUX - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	2 468		2 468		
M ROUZID ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	397		397		
M CHAOUI, Français professionnel	1 470		1 470		
M COCHET - ANGLAIS A1+ FAUX DEBUTANT	606		606		
M DAUTREMONT - ALLEMAND USUEL ET PROFESSIONNEL - A2 ELEMENTAIRE	680		680		
M DESREUMAUX - ANGLAIS PROFESSIONNEL	1 190		1 190		
M DETHON - ANGLAIS B1 DANS LE DOMAINE DU TEXTILE	1 540		1 540		
M FREAL - ANGLAIS B1 PRE INTERMEDIAIRE	684		684		
M GLAUTIN - ANGLAIS A1+ FAUX DEBUTANT	1 043		1 043		
M GUMERY - Améliorer ses écrits avec VOLTAIRE	2 200		2 200		
M GUMERY - Améliorer ses écrits et communiquer efficacement	1 564		1 564		
M HERVE MARCHEGAY - ANGLAIS CADRE A2	1 540		1 540		
M JALLIOT - ANGLAIS B1 USUEL ET PROFESSIONNEL	1 000		1 000		
M LANCERAUX - ANGLAIS USUEL A2 ELEMENTAIRE	1 342		1 342		
M MUTEL - ANGLAIS A1+ FAUX DEBUTANT	563		563		
M RIGAUD - ANGLAIS USUEL DEBUTANT	525		525		
M ROGARD - PREPARATION TOEIC	179		179		
M SALMOUN - ALLEMAND A2 ELEMENTAIRE	532		532		
M Saunot - espagnol intensif	2 635		2 635		
M SPECTY - ANGLAIS A2+ ELEMENTAIRE FORT	1 190		1 190		
M VITRY - anglais professionnel pour cadres	940		940		
M ARTAUX - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL DEBUTANT	570		570		
M BALANGE ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	820		820		
M BARBOSA ANGLAIS B1 PROFESSIONNEL	1 000		1 000		
M BECQUART - ANGLAIS A1+ FAUX DEBUTANT	820		820		
M BERNARD - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL - A2 ELEMENTAIRE	276		276		
M CACCIA - ITALIEN DEBUTANT	1 018		1 018		
M DEHON - ANGLAIS PROFESSIONNEL POUR CADRE A2	1 112		1 112		
M FLEURY - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL B1 PRE INTERMEDIAIRE	261		261		
M GONCALVES - ANGLAIS DEBUTANT USUEL ET PROFESSIONNEL	1 540		1 540		
M GURY - ANGLAIS A1+ FAUX DEBUTANT	1 274		1 274		
M HURNI - ANGLAIS USUEL - LES BASES	907		907		
M JEAN - ANGLAIS A2 ELEMENTAIRE	564		564		
M JOLY - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL - A1	25		25		
M LEROY - ANGLAIS PROFESSIONNEL POUR CADRE	1 424		1 424		
M LOUIS - ANGLAIS A1 USUEL ET PROFESSIONNEL	1 540		1 540		
M LOUIS - ITALIEN USUEL ET PROFESSIONNEL	228		228		
M MARCO - ANGLAIS A1+ FAUX DEBUTANT	1 515		1 515		
MADAME CHEVALIER ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	1 610		1 610		

ADPS FORMATION

TABLEAU III - CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Solde de début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Pénalité	Solde en fin d'exercice
TOTAUX	272 404	-	272 404		
Madame Delphine BOCAHUT - anglais usuel et professionnel	2 170		2 170		
Mme ANSEL - ESPAGNOL A1+ FAUX DEBUTANT	1 221		1 221		
Mme BAUDIN - ALLEMAND USUEL ET PROFESSIONNEL - A2 ELEMENTAIRE	716		716		
Mme BOIZARD - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	107		107		
Mme BOURGEOIS ANGLAIS PROFESSIONNEL POUR CADRE	2 050		2 050		
Mme BUI-PHAM - ANGLAIS B1- PRE INTERMEDIAIRE FAIBLE	727		727		
MME BUTEAU ANGLAIS A 2	1 583		1 583		
Mme COLLET-LEJEUNE - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	299		299		
Mme CORDONNIER - ALLEMAND USUEL ET PROFESSIONNEL - B1 PRE INTERMEDIAIRE	739		739		
MME DE PAUW - ANGLAIS	2 870		2 870		
Mme DEVIGNON - ANGLAIS USUEL A1- FAUX DEBUTANT	450		450		
Mme DIDIER - ANGLAIS A1+ FAUX DEBUTANT	1 515		1 515		
Mme DIKANT - ANGLAIS PROFESSIONNEL B1 PRE INTERMEDIAIRE	858		858		
Mme DOMINIACK - ESPAGNOL DEBUTANT	2 240		2 240		
Mme GAULLIAT - ANGLAIS USUEL B1 PRE INTERMEDIAIRE	149		149		
Mme GERONZI - ITALIEN DEBUTANT - LE DEPLACEMENT EN Italie	1 432		1 432		
Mme GO'NCALVES ANGLAIS A2 USUEL ET PROFESSIONNEL	1 540		1 540		
Mme GRANDJEAN - ANGLAIS B1 USUEL ET PROFESSIONNEL	1 610		1 610		
Mme GRANDJEAN ANGLAIS POUR COLLABORATEUR EN ECOLE INTERNATIONALE	835		835		
Mme GUILVERT - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL - B1	164		164		
Mme HERMENT - ANGLAISUSUEL ET PROFESSIONNEL A2	1 435		1 435		
Mme JUNIOT - ANGLAIS PROFESSIONNEL B1 PRE INTERMEDIAIRE	2 240		2 240		
Mme LAVERNE - ANGLAIS A2 ELEMENTAIRE	1 279		1 279		
MME LEAUX - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	1 540		1 540		
Mme MAITROT - ANGLAIS USUEL A1- FAUX DEBUTANT	1 004		1 004		
Mme MICHELIN ANGLAIS DANS LE DOMAINE DU TEXTILE : B1	737		737		
Mme NOEL - Consolidation linguistique: pré-a et TOEIC	602		602		
Mme OLIVE - ANGLAIS PROFESSIONNEL POUR CADRE	903		903		
Mme PREHAUT - ANGLAIS USUEL ET PROFESSIONNEL	1 103		1 103		
Mme RIGAUD - ESPAGNOL USUEL DEBUTANT	525		525		
MME ROBERT - ANGLAIS A2	1 575		1 575		
Mme TRELOHAN - ANGLAIS PROFESSIONNEL	315		315		
Mme VORIERES - ANGLAIS A2 USUEL ET PROFESSIONNEL	1 371		1 371		
PAO pour tous	168		168		
POE1 FIFE CCP 1 et CCP 2 du TP ADVF SENIOR COMPAGNIE PLEINE VIE SERVICES	28 431		28 431		
SESSION PUBLIQUE TOEIC - 19/01/2022	109		109		

ADPS FORMATION

TABIEAU III - CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Solde de début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Pénalité	Solde en fin d'exercice
TOTAUX	272 404	-	272 404		
FIFE	103 991		103 991		
Provision	53 468		53 468		

Greffe du Tribunal de Commerce de Troyes

134, rue du Général de Gaulle

10000 Troyes